

2. Proposer une aide au permis de conduire

1. Contexte et description

L'obtention du permis de conduire constitue souvent une étape clé dans l'acquisition d'une mobilité indépendante et d'un emploi. Une étude du Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation de Liège a par ailleurs démontré que l'absence de permis B était, après le diplôme, le handicap numéro 2 dans la recherche d'un emploi. Cependant, l'acquisition de ce dernier n'est pas aisée pour tout le monde, tant au niveau de la partie théorique que de la partie pratique, et le handicap causé par l'absence de ce permis est d'autant plus prégnant sur le demandeur d'emploi faiblement qualifié.



La fibre sociale du professeur est très importante, il doit pouvoir mettre à l'aise les apprenants et leur donner confiance.

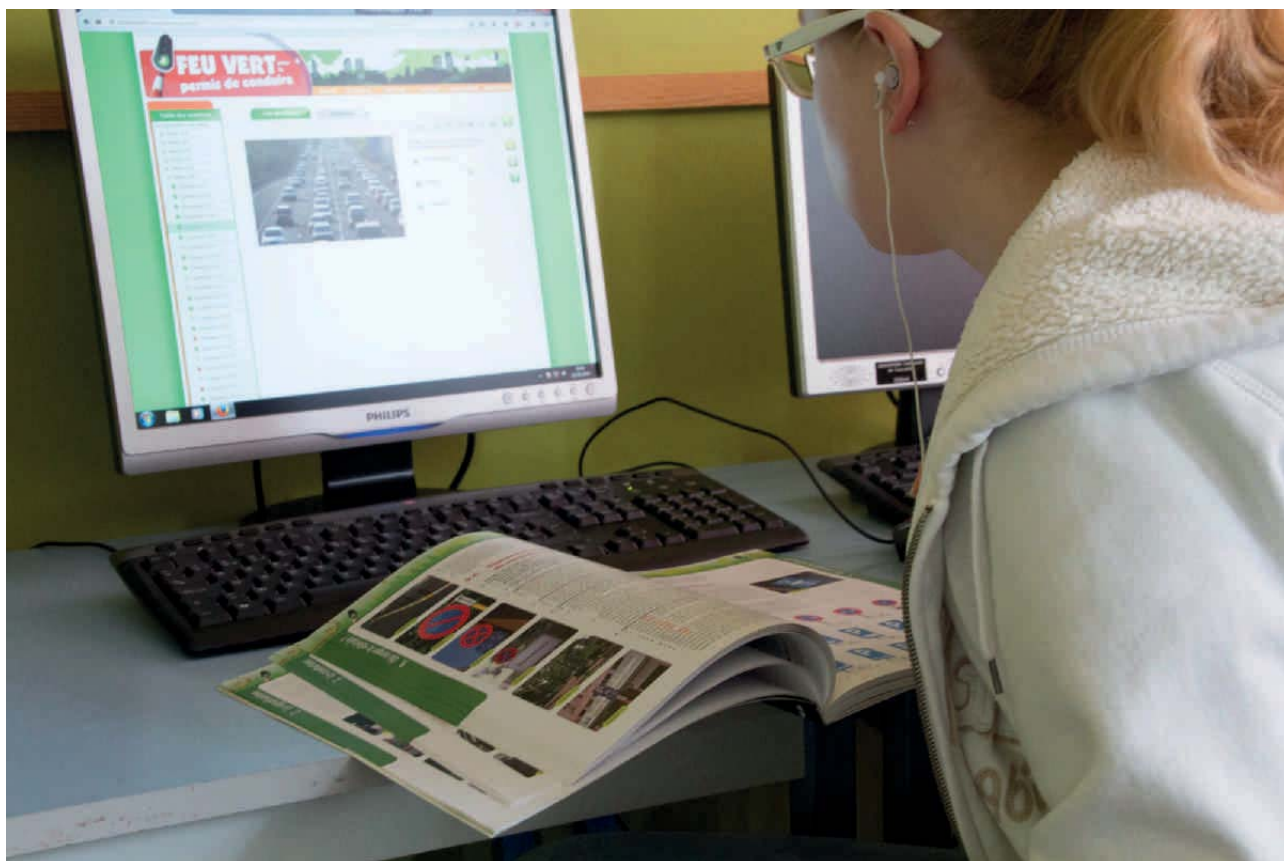
Maria Xidonas,
cheffe de projet du PCS de Courcelles.

Certains proposent alors des solutions d'aide à l'obtention du permis. Cette aide peut revêtir plusieurs formes : cours théoriques et exercices en commun, préparation à la conduite, explications supplémentaires, mise à disposition de matériel, etc.

2. Publics cibles

Le public est en général différent de celui des auto-écoles et ce, notamment en vertu du tarif appliqué. Il s'agit ici d'un public souvent précarisé et/ou d'origine étrangère. L'accès aux cours pour ces personnes est donc doublement compromis.

Certaines actions sont prioritairement adressées au public de l'enseignement de promotion sociale, mais une attention particulière peut aussi être accordée aux personnes âgées qui éprouvent des difficultés à passer leur permis.



3. Parties prenantes

- Pcs de la commune ou la commune.
- Cours de FLE.
- Plateforme emploi.
- Mirec.
- CPAS.
- ALE.
- Maison de l'emploi.

4. Mise en œuvre

- Identification des besoins sur la commune : quel type d'aide serait utile aux citoyens ? Cette question permet de s'orienter vers des cours théoriques ou pratiques ou encore de définir le type de cours (en français ou non, sur PC ou non).
- Si le choix s'oriente vers des cours théoriques, il est impératif de trouver un local (prêté par la commune, une association, etc.) et un professeur. Les connaissances de ce dernier ne se limitent souvent pas au code de la route. En effet, la fibre sociale constitue un atout majeur car le public est souvent fragilisé et/ou isolé. De plus, la connaissance de langues étrangères peut constituer un avantage non négligeable.
- Si par contre vous souhaitez proposer une aide au permis de conduire pratique, il faudra trouver un véhicule permettant l'apprentissage de la conduite. Le véhicule ne doit bien sûr pas être disponible à plein temps, mais peut être mis à disposition aux horaires qui conviennent. De ce cas aussi, la recherche d'un professeur est de mise. Il est parfois possible de « récupérer » un véhicule des pouvoirs locaux ou provinciaux et de l'équiper en vue des cours pratiques.
- Définition des horaires et de la fréquence des cours : il est très important de proposer des horaires adaptés au public que vous visez via votre action (demandeurs d'emploi, jeunes, femmes, personnes d'origine étrangère, etc.). De plus, un travail régulier permet de mieux intégrer les informations reçues, quelques sessions suivies seront d'autant plus efficaces que des « one shot » au cours de l'année.
- Diffusion de l'information : la diffusion de l'information au sujet de votre action se fait, comme

toujours, via divers canaux, mais une fois de plus, le réseau de partenaires doit être sollicité : si vous visez les demandeurs d'emploi, pensez à la maison de l'emploi, la MIREC, le CPAS, etc. Si par contre vous visez prioritairement les personnes d'origine étrangère, diverses associations peuvent constituer un relais important : cours de FLE, etc.

5. Conditions de réussite

Le choix du lieu de formation est un élément important pour la réussite d'une telle action. Il est en effet judicieux de la proposer dans un lieu attractif, où l'on se rend plus volontiers qu'à l'école : maison de quartier, locaux empruntés, etc.

Evidemment, un nombre adapté de moniteurs et de véhicules doit être disponible. La demande pour ce genre de services étant très importante, ce n'est pas toujours évident d'y parvenir.

Enfin, un partenariat solide (préexistant ou non) constitue une aide précieuse pour la réalisation de diverses étapes : sélection des personnes, relais d'information, mise à disposition de matériel, de local, etc.

6. Pratiques exemplatives

L'Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Huy-Waremme propose une formation favorisant l'accès au permis de conduire : des cours théoriques ainsi qu'une préparation à la conduite sur route. Cette aide est accessible via l'enseignement de Promotion sociale et le coût est celui de l'enseignement. Les véhicules utilisés sont mis à disposition par la Province de Liège.

Le PCS de **Courcelles** organise des cours de théorie en vue de l'obtention du permis de conduire. La séance de formation coûte 2 € et se déroule sur des PC via les logiciels prévus à cet effet.

L'Inter-PCS Marche-Hotton-Durbuy-Somme-Leuze propose une aide à l'obtention du permis de conduire pour un public essentiellement éloigné de l'emploi, en formation ou relevant de l'AWIPH. Outre le permis de conduire, le service tente de renforcer les aptitudes du public pour rouler à vélo, en vélo électrique ou en scooter. Ce sont les associations partenaires qui sélectionnent les personnes.

